



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

redevance audiovisuelle

Question écrite n° 92100

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur le coût disproportionné d'une redevance de l'audiovisuel pour un café restaurant. Si ce coût peut se justifier pour un établissement ayant une clientèle importante en centre urbain, il est rédhibitoire pour un café restaurant en zone rurale dont l'activité est limitée. Il souhaite connaître les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92100

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Finances et comptes publics

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [22 décembre 2015](#), page 10367

Question retirée le : 29 décembre 2015 (Retrait pour cause de question identique)